



REGLEMENT

**COUPE DE L'OISE D'ETE 25-50 m.
Saison 2021-2022**



C.D.S.T.OISE

SOMMAIRE

PREAMBULE.....	1
1 DOCUMENTS ABROGES	1
2 DISCIPLINES CONCERNEES	1
2.1 Pour le pistolet :	1
2.2 Pour la carabine :	1
3 REGLEMENT	1
4 MODALITES DU TIR.....	2
4.1 Modalités techniques	2
4.1.1 Pistolet :	2
4.1.2 Carabine :	2
4.1.3 Contrôle :	2
5 ENGAGEMENTS	3
5.1 Tarif des engagements	3
6 RESULTATS DES MATCHS	3
7 DEROULEMENT DE LA COMPETITION	3
8 CALENDRIER DES MATCHS	3
8.1 Planning des séries et horaires des passes.	3
9 REMISE DES RECOMPENSES.....	4
10 ATTRIBUTION DE LA COUPE	4
ANNEXE 1 Conditions d'accès et calendrier des matchs	
ANNEXE 2 Feuille d'engagements	

Distribution du document :

Destinataires	Nombre	
Présidents de clubs cibles	Amicale Sportive de Tir de Creil	1
	L'Alerte de St Just en Chaussée	1
	L'escopette Picarde	1
	La Cible Clermontoise	1
	Le Ralliement de Margny	1
	Le Réveil d'Auteuil	1
	Noyon P.M. Tir	1
	Société de Tir de Rantigny	1
	Société de tir Warluisienne	1
	Tir de Pont Ste Maxence	1
	Union Fraternelle de Tracy	1
	Union Sportive Gouvieux Tir	1
	La Fraternelle de Cuvilly	1
Président du C.D.S.T.O.	1	
Arbitres de l'Oise	1	
Responsable Gestion Sportive	1	
Responsable Coupe d'Eté	1	
Responsable Ecoles de Tir	1	
Archive		

Rappel des différents rectificatifs :

<i>Rectificatif n°</i>	<i>Date</i>	<i>Libellé succinct du rectificatif</i>
9	01/01/2015	Dates des épreuves. Modifications mineures
10	03/03/2015	Modification sur les engagements
11	26/1/12016	Dates des épreuves. Modification sur les engagements
12	13/01/2017	Dates et lieu des épreuves.
13	26/01/2018	Dates et lieu des épreuves.
14	24/09/2018	Dates et lieu des épreuves.
15	19/02/2020	Dates et lieu des épreuves.
16	02/02/2022	Dates et lieu des épreuves.



COUPE DE L'OISE D'ETE 25-50 m

PREAMBULE

Cette « COUPE DE L'OISE D'ETE 25-50 M », ainsi dénommée, est destinée à permettre à tous les tireurs intéressés de participer plus facilement à cette compétition au moment qui leur convient le mieux.

REGLEMENT

1 DOCUMENTS ABROGES

Le présent règlement annule et remplace l'édition du « REGLEMENT COUPE DE L'OISE D'ETE 25-50M » du 19 février 2022.

2 DISCIPLINES CONCERNEES

Les disciplines concernées par cette compétition sont :

2.1 Pour le pistolet :

- Pistolet 25 mètres,
- Pistolet Standard 25 m,
- Pistolet Percussion Centrale 25 m.

2.2 Pour la carabine :

- 60 Balles Couché.

3 REGLEMENT

Cette « COUPE DE L'OISE D'ETE 25-50 M » est ouverte à tous les licenciés du département dans les conditions suivantes :

Eventuellement, il est possible à des tireurs extérieurs de participer dans la limite des postes disponibles, moyennant le paiement de l'engagement. Ils seront définis « Hors Classement » et n'apparaîtront pas au palmarès.

Tout club n'est pas limité dans le nombre d'engagements répondant aux critères définis précédemment dans n'importe quelle discipline.

Un tireur peut s'engager dans n'importe quelle discipline.

Si un club ne peut pas présenter 3 tireurs il peut se regrouper avec un autre club. Ce **regroupement** doit se faire **dès le premier tour** et être déclaré au responsable Gestion Sportive du club organisateur.

4 MODALITES DU TIR

Les tirs seront effectués selon les règles de l'I.S.S.F. et encadrés au minimum :

- Par 1 arbitre (responsable du pas de tir) et 3 membres du club pour le pistolet (greffier, pastilleurs éventuellement),
- Par 1 arbitre (responsable du pas de tir) et 2 membres du club pour la carabine.

Les tirs devront impérativement être effectués en respectant le planning établi par la société organisatrice.

4.1 Modalités techniques

Les armes utilisées sont celles utilisées pour les compétitions ISSF :

4.1.1 Pistolet :

- Pistolet 25 mètres,
- Pistolet Standard 25 m,
- Pistolet Percussion Centrale 25 m.

4.1.2 Carabine :

- Standard ou Libre.
 - Les points des tirs à la carabine seront comptés au 1/10^{ème}. (possible avec les Disag IV).

4.1.3 Contrôle :

Les armes pourront être contrôlées avant le tir.

La correction des cartons sera assurée par la société organisatrice sous la surveillance des arbitres conformément aux règles en vigueur.

Sur cible électronique le listing édité par le système pour le poste du tireur fera foi.

Les cartons seront fournis par la société organisatrice, les récompenses par le C.D.S.T.O.

5 ENGAGEMENTS

Les clubs peuvent engager tous les tireurs répondants aux critères repris au paragraphe 3.

5.1 Tarif des engagements

Les engagements sont dorénavant individuels et le tarif défini est fixé à 17 € (pour les 3 tours) (Cf. Rapport d'activités distribué lors de l'A.G).

La liste des tireurs engagés, et le montant des engagements (réglés par chèque à l'ordre de la société organisatrice) sont à adresser au minimum 15 jours avant la date du 1^{er} tour, à la société organisatrice.

Les engagements seront clos à cette date et il ne sera plus possible de s'inscrire.

Tout engagement perçu ne sera pas remboursé.

La recette minimale garantie par le club est fixée lors de l'Assemblée Générale. Se reporter au tarif en vigueur (Cf. Rapport d'activités distribué lors de l'A.G).

La société organisatrice fournira le planning des tirs.

6 RESULTATS DES MATCHS

Les résultats des différents matchs sont adressés à tous les clubs participants par la société organisatrice.

Un exemplaire est adressé (par courrier postal ou électronique) :

- **Au Président du C.D.S.T.O.,**
- **Au Secrétaire du C.D.S.T.O.,**
- **Au responsable Coupe d'été 25-50 m
perez-santiago@laposte.net**

Le bilan financier, ainsi que la part revenant au C.D.S.T.O. est adressé rapidement au Trésorier.

7 DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Les équipes ne sont pas définies avant le début de la compétition, il n'y a qu'un seul classement, **les 3 meilleurs scores dans chaque discipline et catégories confondues sont totalisés pour chaque club.** De ce fait, il n'y a pas de finale comme par le passé (ex deuxième division). Les clubs sont classés du plus fort total au plus faible.

La compétition se déroule sur 3 tours suivant le calendrier défini en début de saison selon la place disponible avec les compétitions officielles.

8 CALENDRIER DES MATCHS

Les dates et lieu de cette « COUPE DE L'OISE D'ETE 25-50 M » sont repris en ANNEXE 1.

La participation à cette « COUPE DE L'OISE D'ETE 25-50 M » implique l'acceptation du présent règlement.

8.1 Planning et horaires des séries.

Les horaires des séries seront définis par la société organisatrice et transmises aux clubs participants.

Elles pourront être modifiées éventuellement en cas de nécessité par la société organisatrice.

9 REMISE DES RECOMPENSES.

A l'issue du 3^{ème} tour, la remise des récompenses est faite au club où s'est déroulée la compétition après la fin de chaque discipline.

10 ATTRIBUTION DE LA COUPE

Rappel : A l'issue du 3^{ème} tour, les 3 meilleurs scores de chaque club obtenus lors de chacun des 3 tours sont additionnés pour le classement final. Le club obtenant le plus fort total remporte la « COUPE DE L'OISE D'ETE 25-50 M » par discipline. (Cf. : paragraphe 7)

Une coupe sera remise aux 3 équipes classées 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème}.

Le Président du C.D.S.T.O.



CALENDRIER DES MATCHS DE LA « COUPE DE L'OISE D'ETE 25-50 M »
--

Le calendrier suivant est valable pour la saison en cours.

Il est défini lors d'une réunion du C.D.S.T.O. en début de saison et fera l'objet d'un rectificatif au présent règlement dès la connaissance des dates et lieux retenus.

Société organisatrice :

L'Escopette Picardie

**Coordonnées (Tom -Tom) :
N 49.40568 - E 2.0622.**

Lieu de la compétition :

	Lieu	Dates
1 ^{er} tour	L'ESCOPETTE PICARDE	31 avril et 01mai 2022
2 ^{ème} tour		21 et 22 mai 2022
3 ^{ème} tour		04 et 05 juin 2022

Remise des récompenses le dimanche 05 juin 2022 vers 13h30.

**COMITE DEPARTEMENTAL
DES SOCIETES DE TIR DE L'OISE**

**ENGAGEMENTS
A LA COUPE DE L'OISE D'ETE 25-50 m**

Saison : 2021 - 2022



CLUB : n° :

Nom et Prénom du responsable :

Adresse : Téléphone :

TIREUR	NOM ET PRENOM	N° DE LICENCE	SERIES	DISCIPLINE CARABINE P 25 M P.C. STD	HM	CATEGORIE	ENGAGEMENT 17€	REPAS EVENTUEL VOIR TARIF CLUB 18€	TELEPHONE DU TIREUR
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									